DLP 22-3-84332554

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

AUVERGNE ET LIMOUSIN

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
(73) 92-42-68

BULLETIN TECHNIQUE
PUBLICATION PERIODIQUE

Edition générale

Le 7 Mars 1984

N°4

DIRECTEUR-GERANT : B. MORIN
N° de série : 353
Numéro d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD
Régie de Recettes de la D.D.A. C.C.P. Clermont-Ferrand 5 503.17
ABONNEMENT ANNUEL : 115 F

COLZA

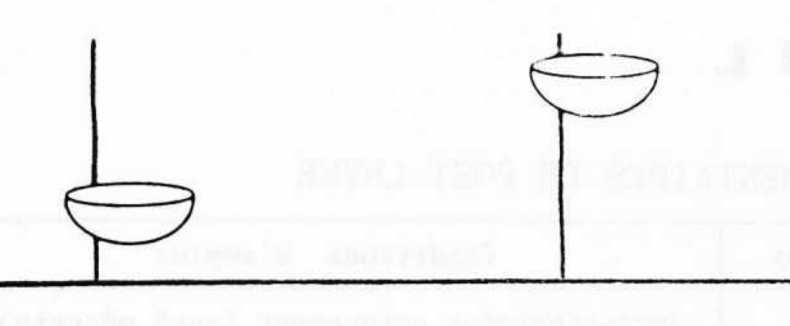
La reprise de la végétation s'amorce.

PENSEZ A L'INSTALLATION DE VOS CUVETTES JAUNES

Le piégeage à l'aide de cuvettes jaunes vous permettra de mieux appréhender la protection vis-à-vis des insectes du colza durant tout le printemps :

1) Les Charançons de la tige,
2) Les Méligèthes,
3) Les Charançons des siliques.

En effet, les insectes du colza sont attirés par la couleur jaune. Dans le champ, la cuvette (25 cm de diamètre) remplie au 2/3 d'eau additionnée d'un peu de mouillant (produit vaisselle) sera placée à une dizaine de mètres de la bordure la plus proche d'un ancien champ de colza.



Le fond de la cuvette doit toujours être au niveau du sommet de la végétation.

Une visite régulière s'impose pour dénombrer les insectes capturés.

UN RESEAU DE PIEGEAGE EST EN PLACE ET COMMENCE A FONCTIONNER.

Ce réseau doit nous permettre de vous tenir au courant de la situation par le canal de ce bulletin.

. SITUATION ACTUELLE - CHARANÇON DE LA TIGE

Les captures de Charançons de la tige n'ont pas encore débuté.

Un prochain réchauffement des températures devrait permettre une amorce d'activité.

Des indications vous seront fournies en temps utile.

P. 291

RAPPELS SUR LES CHARANÇONS DE LA TIGE

La période de sensibilité du colza s'étend du stade C 2 (entre-noeuds visibles) au stade "hauteur" de la tige : 20 cm"

Il existe deux espèces :

- le Charançon de la tige du colza,
- le Charançon de la tige du chou.

Le Charançon de la tige du colza (C. napi) est le plus nuisible.

Ce sont les larves qui provoquent la déformation et l'éclatement des tiges.

La lutte s'effectue sur les adultes avant la ponte.

COMMENT RECONNAITRE LES DEUX ESPECES DE CHARANÇONS



↕ 4 mm

Ceuthorrhynchus napi

Charançon de la tige du colza

Longueur : 2,6 à 4 mm
Couleur : gris foncé
Pattes noires
Pas de poils



↕ 2,5 mm

Ceuthorrhynchus quadridens

Charançon de la tige du chou

Longueur : 2,5 à 3 mm
Couleur : gris clair
Tache blanche sur le dos
Extrémités pattes rousses
Poils sur le corps

AIL

DESHERBAGE

TRAITEMENTS COMPLEMENTAIRES DE POST-LEVEE

Matières Actives	Produits commerciaux	Conditions d'emploi
Fluazyfop-butyl 375 g/ha	FUSILADE (SOPRA) - 1,5 l/ha	Anti-graminées uniquement (sauf pâturin) Graminées au stade 3 - 5 feuilles, quel que soit le stade de la culture Conditions "poussantes" nécessaire Actif sur les vivaces (chiendent).
Alloxydime-sodium 1125 g/ha	FERVIN (SCHERING) - 1,5 kg/ha	Anti-graminées uniquement Graminées du stade 3 feuilles à mi-tallage, quel que soit le stade de la culture Conditions "poussantes" nécessaires Efficace sur graminées annuelles sauf pâturin Action intéressante sur vivaces.
Diclofop-méthyl 1080 g/ha	ILLOXAN CE (PROCIDA) - 3 l/ha	Anti-graminées uniquement Utilisable du stade 2 feuilles à début tallage des graminées, quel que soit le stade de la culture Efficace sur folle avoine, ray-grass, panic, sétaire.
Ioxynil-octanoate 625 g/ha	TOTRIL (RHODIAGRI) - BENTROL W (C.F.P.I.) 2,5 l/ha	Anti-dicotylédones uniquement Intervenir sur mauvaises herbes jeunes, à partir du stade 3 feuilles de l'ail Efficace sur gaillet, matricaire, renouée, stellaire, véronique Sans action sur graminées.

SOUCHES DE PIETIN VERSE RESISTANTES AUX "BENZIMIDAZOLES" (BENOMYL, CARBENDAZIME, THIOPHANATE-METHYL)

NOTE I.T.C.F. - S.P.V. - I.N.R.A.

I.- CAMPAGNE 1982 - 1983

Les travaux menés en 1983 par l'I.T.C.F., le S.P.V., l'I.N.R.A. et les firmes concernées, confirment et complètent les résultats des premières investigations déjà réalisées par ces organismes en 1982 au sujet de la résistance du piétin verse aux "benzimidazoles" sur céréales :

- . La présence de souches résistantes est confirmée en culture ; leur fréquence peut être liée à la *répétition*, au cours des campagnes passées, *de traitements à base de "benzimidazoles"*.
- . Les parcelles les plus touchées par ce phénomène se situent dans le Nord et le Bassin Parisien. La moitié Sud de la FRANCE ne semble pas concernée par ce problème actuellement.
- . La présence de ces souches a entraîné, cette année, une certaine baisse, voire même parfois une perte d'efficacité sur piétin verse des traitements effectués avec ces "benzimidazoles".
- . Cette baisse d'efficacité a eu pour conséquence de réduire les gains de rendement de manière plus ou moins importante selon les situations.
- . Dans d'autres cas, au contraire, ces pertes d'efficacité des "benzimidazoles" n'ont eu qu'une incidence limitée sur les rendements. On peut s'expliquer ces résultats par le fait que les attaques de piétinverse ont souvent été tardives (attaques dites "de printemps") et que la disponibilité en eau des céréales a été très suffisante jusqu'en fin mai, ce qui a limité les phénomènes d'échaudage dûs au piétin verse qui auraient encore pu être aggravés par la sécheresse ultérieure.
- . La présence de souches de piétin verse résistantes aux benzimidazoles nous semble donc devoir faire courir un risque aux céréales en particulier dans les situations (imprévisibles actuellement) dans lesquelles le piétin verse viendrait à se développer dès la fin de l'hiver et ou la céréale aurait également à subir l'effet de conditions climatiques plus sévères qu'en 1983.

Ces conditions amènent donc à préciser la stratégie de lutte contre le piétin verse.

II. RAISONNER LA LUTTE CONTRE LE PIETIN VERSE EN 1984

A) QUELLES SONT LES PARCELLES CONCERNEES ?

1°) Parcelles avec risque piétin verse (quel que soit le type de souche)

Rappelons les situations dans lesquelles les risques de dégâts dûs au piétin verse sont élevés :

- *semis précoce, blé sur blé, variété sensible, culture dense, hiver doux et humide.*
- *lorsque 1 talle sur 5 est touchée par le piétin verse en début de montaison.*

P.292

2°) Parcelles avec risque piétin verse résistant aux "benzimidazoles"

Remarquons qu'il n'est pas envisageable, pour des raisons matérielles, d'analyser la résistance des souches de piétin verse au niveau de chaque parcelle. Sont concernées :

. les parcelles qui se situent essentiellement *dans le Nord et la Bassin Parisien.*

. Les parcelles dans lesquelles on a observé des *pertes d'efficacité visuelle des "benzimidazoles" les années passées* (s'assurer cependant que les traitements avaient été effectués dans de bonnes conditions : dose suffisante, époque d'application par trop précoce, plutôt 2 noeuds que redressement 1 noeud, absence de lessivage du produit...).

. Les cultures de blés ou orges d'hiver revenant souvent sur les mêmes parcelles et situées dans un environnement ayant fréquemment reçu des "benzimidazoles" au cours des campagnes passées.

B) COMMENT TRAITER ?

1°) Epoque d'intervention

La lutte contre le piétin verse doit être le plus souvent effectuée au stade 1 à 2 noeuds.

Réserver les traitements précoces (au stade redressement) pour les situations dans lesquelles ont observe, dès ce stade, 1 talle sur 5 atteinte au niveau de l'avant dernière gaine. Il s'agit de cas exceptionnels qu'on aurait tort de généraliser si l'on veut limiter le risque de développement de la résistance.

2°) Choix du produit

* Situations avec souches résitantes aux "benzimidazoles"

Dans ces parcelles, la lutte contre le piétin verse doit être menée actuellement avec des spécialités à base de *prochloraz.*

Il n'existe pas, en effet, actuellement de souches de piétin verse résistantes à cette matière active.

A l'épiaison, l'ensemble des spécialités actives sur les maladies des dernières feuilles et des épis peut ensuite être utilisé (qu'elles apportent ou non des "benzimidazoles" ou du prochloraz).

* Situations sans souches résistantes aux "benzimidazoles"

Les spécialités recommandées apportent soit un *"benzimidazole"*, soit du *prochloraz*, en association avec d'autres fongicides destinés à la lutte contre les maladies du feuillage.

En montaison comme à l'épiaison, *l'alternance de produits* apportant ou non des "benzimidazoles" pourrait permettre de limiter la pression de sélection exercée par cette famille de produits.

D'une façon générale, on peut remarquer que c'est la première fois en FRANCE que l'ont voit apparaître sur céréales des problèmes de souches de champignons parasites résistantes à des fongicides. On pourrait, dans les années à venir, se trouver confronté à des pehnomènes de ce type pour d'autres maladies. Raison de plus pour *éviter les traitements systématiques* et pour limiter les interventions aux situations dans lesquelles un risque de dégâts existe véritablement.

Pour celà, se reporter, dans chaque région, aux conseils de l'I.T.C.F. et aux Avertissements Agricoles du Service de la Protection des Végétaux.